

1. Identification de la substance/mélange et de la société/entreprise

Nom du produit	TEINTE DE BASE BICOUCHE - TRANSPARENT	
Code du produit	19191	Formule date: 2018-03-26
Utilisation prévue	Revêtement pour usage professionnel	
Fournisseur	Axalta Coating Systems Canada Company 408 Fairall Street CA Ajax, ON L1S 1R6	
Fabricant	Standex 50 Applied Bank Boulevard, Suite 300 US Glen Mills, PA 19342	
Téléphone	Informations sur le produit	(800) 551-9296
	Urgence médicale	(855) 274-5698
	Urgence de transport	(613) 996-6666 (CANUTEC)
Famille chimique	COUCHE DE FINITION-À BASE DE SOLVANTS	

2. Identification des dangers

Cette préparation est dangereuses selon les critères suivants du SGH

Classification SGH

Liquides inflammables	Catégorie 2
Lésion/irritation grave des yeux	Catégorie 1

Étiquetage SGH

Symboles de danger



Mention d'avertissement: Danger

Déclarations sur les risques

Liquide combustible.
Provoque des lésions oculaires graves.

Déclarations sur la sécurité

Tenir à l'écart des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.
Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ un équipement de protection du visage.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
Éliminer le contenu/contenant conformément aux règlements locaux.

D'autres dangers qui ne résultent pas de la classification

Un mauvais usage intentionnel en concentrant délibérément le contenu et en l'inhalant peut être nocif ou fatal.

Les pourcentages du mélange qui suivent consistent en ingrédient(s) dont la toxicité aiguë est inconnue:

0 %

3. Composition/Information sur les composants

Mélange de résines synthétiques et de solvants et de l'eau.

Composants

No. CAS	Nom Chimique	Concentration
71-41-0	N-pentanol	4 - 15%
67-64-1	Acétone	1 - 4%

Toute indication de concentration sous forme de plage est attribuable aux variations des lots.

Ingrédients non réglementés 90 - 100%

4. Premiers soins

Contact avec les yeux

Retirez les lentilles de contact. Tenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux à l'eau courante fraîche pendant au moins 15 minutes. Demander conseil à un médecin.

Contact avec la peau

Ne PAS utiliser de solvants ou de diluants. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Laver la peau à fond avec de l'eau et du savon ou utiliser un produit reconnu pour le nettoyage de la peau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Inhalation

Éviter l'inhalation des vapeurs ou des brumes. Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs. En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Ingestion

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer ce contenant ou son étiquette. NE PAS faire vomir. Garder la personne tranquille.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Inhalation

Peut causer une irritation du nez et de la gorge. Si ce produit est mélangé avec un activateur/durcisseur aux isocyanates (consulter la FS de l'activateur), les effets sur la santé pourraient être les suivants : L'exposition aux isocyanates peut causer une sensibilisation respiratoire. Cet effet peut être permanent. Les symptômes comprennent des réactions semblables à celles de l'asthme, telles qu'un essoufflement, une respiration sifflante, une toux ou une sensibilisation pulmonaire permanente. Cet effet peut être retardé de plusieurs heures après l'exposition. Une surexposition répétée aux isocyanates peut causer une diminution de la fonction pulmonaire, laquelle peut être permanente. Les personnes atteintes d'une maladie pulmonaire ou de troubles respiratoires ou ayant déjà eu une réaction aux isocyanates ne doivent pas être exposées aux vapeurs ou au brouillard de pulvérisation dégagés par ce produit.

Ingestion

Peut entraîner des troubles gastro-intestinaux.

Contact avec la peau ou les yeux

Peut causer une irritation ou une brûlure oculaire. Le contact répété ou prolongé avec le liquide peut causer une irritation cutanée accompagnée d'une gêne et d'une dermatite. En cas de mélange avec un isocyanate, le contact cutané avec ce produit peut causer une sensibilisation.

Indication requise de soins médicaux et de traitement spécial immédiats, au besoin

Aucune donnée disponible sur le produit. Consulter les sections 3 et 11 pour connaître les composants dangereux trouvés dans le produit.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyen d'extinction approprié

Eau pulvérisée, Poudre chimique d'extinction, Mousse

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Jet d'eau à grand débit

Produits de combustion dangereux

CO, CO₂, fumées et les oxydes de métaux lourds mentionnés dans la section «Composition/ renseignements sur les composants».

Risques d'incendie et d'explosion

Donnée non disponible

Équipement spécial de protection et méthodes de lutte contre les incendies

Une combinaison de protection intégrale ignifuge doit être portée au besoin. Si nécessaire, porter un appareil respiratoire autonome lors de la lutte contre l'incendie. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs par arrosage. Ne pas laisser les eaux de ruissellement provenant de la lutte contre les incendies s'écouler dans les égouts ou les canalisations du réseau public.

6. Mesures en cas de déversement accidentel

Mesures à prendre en cas de fuite ou de déversement

Ventiler la zone. Si le produit a été chauffé à une température supérieure au point d'éclair, éliminer les sources d'inflammation. Éviter tout contact avec la peau et les yeux et éviter d'inhaler les vapeurs. Si ce produit contient un activateur/durcisseur aux isocyanates ou est mélangé avec un tel additif : porter un respirateur à adduction d'air à pression positive (TC-19C homologué par le NIOSH), des lunettes de protection, des gants et des vêtements de protection. Verser une solution liquide de décontamination sur le déversement et laisser reposer pendant au moins 10 minutes. Les solutions de décontamination types pour les matières contenant des isocyanates sont : 20 % d'agent tensio-actif (Tergitol TMN-10) et 80 % d'eau OU 0 - 10 % d'ammoniaque, 2 - 5 % de détergent et de l'eau pour compléter. De la pression peut se former dans les contenants. Ne pas sceller les contenants de déchets pendant 48 heures pour laisser le CO₂ s'évaporer. Après 48 heures, la substance peut être scellée et éliminée convenablement. Si ce produit ne contient pas d'activateur/durcisseur aux isocyanates ou n'est pas mélangé avec un tel additif : porter un respirateur-épurateur d'air bien ajusté muni de cartouches antivapeurs organiques (TC-23C homologué par le NIOSH), des lunettes de protection, des gants et des vêtements de protection. Confiner le produit déversé, le ramasser avec une matière absorbante inerte et l'éliminer convenablement.

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. En cas de contamination des cours d'eau, des lacs ou des conduites d'assainissement, informer les autorités compétentes conformément à la législation locale.

7. Manipulation et entreposage

Précautions pour une manipulation sécuritaire

Observer les précautions sur l'étiquette. Tenir à l'écart des sources de chaleur, des étincelles, des flammes, des décharges d'électricité statique et des autres sources d'inflammation. Si le produit a été chauffé au-delà de son point d'éclair, il faut le manipuler comme s'il s'agissait d'un liquide inflammable. Fermer le contenant après chaque utilisation. Ne pas transférer le contenu dans des bouteilles ou des contenants non étiquetés. Se laver à fond après avoir manipulé le produit et avant de manger ou de fumer. Si le produit est un revêtement : ne pas poncer, découper au chalumeau, braser ou souder le revêtement sec sans porter un respirateur-épurateur d'air muni d'un filtre à particules homologué par le NIOSH et des gants ou sans ventilation suffisante. Les activités produisant de la matière fine (poussière) peuvent créer des nuages de poussières combustibles. Éviter la formation de dépôts importants de matière pouvant se retrouver en suspension dans l'air et former des nuages de poussières combustibles. Nettoyer l'accumulation de particules fines de matière en balayant délicatement ou en passant l'aspirateur, conformément aux meilleures pratiques. Ne pas avoir recours à des méthodes de nettoyage (p. ex., air comprimé) pouvant générer des nuages de poussière potentiellement combustibles.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Les vapeurs de solvants sont plus lourdes que l'air et elles peuvent se répandre sur le sol. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air et brûleront en présence d'une source d'inflammation. Conserver toujours dans des récipients faits du même matériau que celui d'origine. Ne jamais vider le contenant en y appliquant une pression : le contenant n'est pas un récipient sous pression. L'accumulation de chiffons contaminés peut entraîner une combustion spontanée. De bonnes normes d'entretien et l'élimination régulière, sécuritaire, des déchets minimiseront les risques de combustion spontanée et d'autres dangers d'incendie.

Entreposage**Exigences concernant les aires d'entreposage et les conteneurs**

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Température de stockage : de +5 à +35 °C. Défense de fumer. Interdire l'accès aux personnes non autorisées. Refermer soigneusement tout récipient entamé et l'entreposer verticalement afin d'éviter tout écoulement.

Précautions pour l'entreposage en commun

Entreposer séparément des agents oxydants, des alcalins forts et des matières fortement acides.

8. Mesures de contrôle de l'exposition/protection individuelle**Contrôles techniques et pratiques de travail**

Veiller à une ventilation adéquate. Ceci peut être réalisé soit par une bonne extraction générale de l'air soit, si les conditions sont réunies, par une aspiration à la source. Si cela ne suffit pas pour maintenir les concentrations de particules et les vapeurs de solvant sous les limites d'exposition, il faut porter une protection respiratoire adéquate.

Limites nationales d'exposition professionnelle

No. CAS	Nom Chimique	Source	Durée	Type	Valeur	Note
67-64-1	Acétone	ACGIH	15 min	STEL	750 ppm	
		ACGIH	8 h	TWA	500 ppm	
		OSHA	8 h	TWA	1 000 ppm	
		Dupont	8 et 12 heures	TWA	500 ppm	

Glossary

CEIL	Ceiling exposure limit
STEL	limite d'exposition de courte durée
TWA	Moyenne pondérée dans le temps
TWAE	Time-Weighted Average

Équipement de protection

Un équipement de protection individuelle doit être porté pour éviter le contact du produit avec les yeux, la peau et les vêtements.

Protection respiratoire

Ne pas inhaler les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Lorsque ce produit est mélangé avec un activateur ou un durcisseur contenant des isocyanates, porter un respirateur à adduction d'air à pression positive (TC-19C homologué par le NIOSH) lors du mélange de l'activateur avec la peinture, pendant l'application et jusqu'à ce que le local de travail soit exempt des vapeurs et du brouillard de pulvérisation. Si le produit est utilisé sans un activateur/durcisseur contenant des isocyanates, on peut porter un respirateur-épurateur d'air bien ajusté muni de cartouches antivapeurs organiques (TC-23C homologué par le NIOSH) et d'un filtre antiparticules (TC-84A homologué par le NIOSH). Suivre le mode d'emploi du fabricant du respirateur. Consulter les directives indiquées sur l'étiquette du durcisseur/activateur pour obtenir de plus amples renseignements. Ne laisser entrer personne sans protection dans la zone de peinture. Les personnes atteintes d'une maladie pulmonaire ou de troubles respiratoires ou ayant déjà eu une réaction aux isocyanates ne doivent pas être exposées aux vapeurs ou aux retombées de pulvérisation dégagées par ce produit s'il est mélangé avec des activateurs/durcisseurs aux isocyanates.

Protection des yeux

Souhaitable pour toutes les applications industrielles. Des lunettes monocoques sont préférables pour éviter l'irritation des yeux. Si toutefois seules des lunettes de protection sont utilisées, les munir d'écrans antiéclaboussures ou d'écrans latéraux.

Protection de la peau et du corps

On recommande de porter des gants ou une combinaison de néoprène.

Mesures d'hygiène

Laver la peau à fond avec de l'eau et du savon ou utiliser un produit reconnu pour le nettoyage de la peau. Ne PAS utiliser de solvants ou de diluants.

Contrôles d'exposition de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect

Forme: liquide **Couleur:** laiteux

Point d'éclair	67 °C	
Limite inférieure d'inflammabilité	1,4 % selon les solvants organiques	
Limite supérieure d'inflammabilité	10 % selon les solvants organiques	
Taux d'évaporation	Plus lent que l'éther	
Pression de vapeur du solvant principal	3,2 hPa	
Solubilité du solvant dans l'eau	appréciable	
Densité de vapeur du solvant principal (Air = 1)	0,6	
Intervalle d'ébullition approx.	100 °C	
Intervalle de congélation approx.	Sans objet	
Poids d'ungallon (lb/gal.)	8,45	
Densité relative	1,01	
Pourcentage de matières volatiles, au volume	79,22%	
Pourcentage de matières volatiles, au poids	76,87%	
Pourcentage de matières solides, au volume	20,78%	
Pourcentage de matières solides, au poids	23,13%	
pH (systèmes hydrodiluable seulement)	7,5 – 8,5	
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	Donnée non disponible	
Température d'inflammabilité	300 °C	DIN 51794
Température de décomposition	Sans objet	
Viscosité (23 °C)	33 s	ISO 2431-1993 6 mm
COV moins solvants non réglementés (g/l)	223,3	
COV - produit prêt à l'emploi (g/l)	65,1	

N'entretient pas la combustion.

La teneur en COV moins exemption (théorique) et en COV tel qu'emballé (théorique) est fondée sur la teneur en COV du matériel emballé au point de fabrication.

10. Stabilité et réactivité

Stabilité

Stable

Conditions à éviter

Stable dans les conditions d'entreposage et de manipulation recommandées (voir section 7).

Matières à éviter

Aucun raisonnablement prévisible.

Produits de décomposition dangereux

L'exposition à des températures élevées peut entraîner la formation de produits de décomposition dangereux, dont le monoxyde et le dioxyde de carbone, de la fumée et des oxydes d'azote.

Polymérisation dangereuse

Aucun risque de polymérisation.

Sensibilité aux décharges électrostatiques

Lorsque le produit est chauffé à une température supérieure au point d'éclair, les vapeurs de solvants peuvent exploser dans l'air si les précautions nécessaires de mise à la terre et de mise à la masse ne sont pas prises lors de son transfert.

Sensibilité aux chocs mécaniques

Aucune connue

11. Informations toxicologiques

Informations sur les voies possibles d'exposition**Inhalation**

Peut causer une irritation du nez et de la gorge. Si ce produit est mélangé avec un activateur/durcisseur aux isocyanates (consulter la FS de l'activateur), les effets sur la santé pourraient être les suivants : L'exposition aux isocyanates peut causer une sensibilisation respiratoire. Cet effet peut être permanent. Les symptômes comprennent des réactions semblables à celles de l'asthme, telles qu'un essoufflement, une respiration sifflante, une toux ou une sensibilisation pulmonaire permanente. Cet effet peut être retardé de plusieurs heures après l'exposition. Une surexposition répétée aux isocyanates peut causer une diminution de la fonction pulmonaire, laquelle peut être permanente. Les personnes atteintes d'une maladie pulmonaire ou de troubles respiratoires ou ayant déjà eu une réaction aux isocyanates ne doivent pas être exposées aux vapeurs ou au brouillard de pulvérisation dégagés par ce produit.

Ingestion

Peut entraîner des troubles gastro-intestinaux.

Contact avec la peau ou les yeux

Peut causer une irritation ou une brûlure oculaire. Le contact répété ou prolongé avec le liquide peut causer une irritation cutanée accompagnée d'une gêne et d'une dermatite.

Effets différés et immédiats et effets chronique découlant d'une exposition à court et à long terme :**Toxicité aiguë par voie orale**

non dangereux

Toxicité cutanée aiguë

non dangereux

Toxicité aiguë par inhalation

non dangereux

% de composition inconnue: 0 %

Corrosion et/ou irritation de la peau

Non classé selon les critères du SGH

Lésion/irritation grave des yeux

N-pentanol Catégorie 1
Acétone Catégorie 2A

Sensibilisation des voies respiratoires

Non classé selon les critères du SGH

Sensibilisation de la peau

Non classé selon les critères du SGH

Mutagénécité de la cellule germinale

Non classé selon les critères du SGH

Cancérogénécité

Non classé selon les critères du SGH

Toxicité pour la reproduction

Non classé selon les critères du SGH

Toxicité systémique pour certains organes cibles - Exposition unique

Non classé selon les critères du SGH

Toxicité systémique pour certains organes cibles - Expositions répétées

Non classé selon les critères du SGH

Toxicité par aspiration

Non classé selon les critères du SGH

Mesures numériques de toxicité (toxicité aiguë estimative, etc.)

Pas d'information disponible.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

L'exposition aux concentrations de vapeurs de solvants des composants au-delà des limites d'exposition établies peut entraîner à des effets nocifs pour la santé, comme une irritation des muqueuses et du système respiratoire, et un effet indésirable sur les reins, le foie et le système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, somnolence, fatigue, faiblesse musculaire et dans les cas extrêmes, évanouissement. Les solvants peuvent provoquer certains des effets indiqués ici par résorption cutanée. Les contacts répétés ou prolongés avec le produit peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi une dermatite non allergique de contact et l'absorption dans la peau. Des projections de liquide dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des lésions réversibles.

12. Informations écologiques

Aucune donnée sur le produit lui-même n'est disponible. Il faut éviter de déverser le produit dans les égouts ou les cours d'eau.

13. Considérations relatives à l'élimination

Classification des déchets – réglementation provinciale

Consulter les réglementations provinciales et municipales appropriées sur l'élimination des déchets pour connaître les bonnes classifications.

Méthodes d'élimination

Prendre les mesures nécessaires pour éviter de contaminer les nappes d'eau souterraines. Incinérer ou éliminer les déchets conformément aux exigences fédérales, des états, provinciales et municipales.

14. Informations relatives au transport

Produit non dangereux au sens des règlements de transport.

Points nécessitant une attention particulière pour le transport

Confirmer l'absence de bris, de corrosion ou de fuite du contenant avant l'expédition. S'assurer de prévenir les dommages à la cargaison en la chargeant de façon à éviter son affaiblissement, sa chute ou son effondrement. Expédier dans des contenants appropriés portant la mention de leur contenu, conformément aux status et règlements pertinents.

15. Informations réglementaires**Rapport d'inventaire TSCA**

Conforme aux exigences du TSCA applicables aux substances chimiques utilisées à des fins commerciales.

Liste intérieure des substances (LIS)

Tous les ingrédients de ce mélange sont inscrits dans la Liste intérieure des substances (LIS).

Réactivité photochimique

Ne réagit pas par influences photochimiques

Informations réglementaires

No. CAS	Ingrédient	EPCRA					CERCLA RQ(lbs)	CAA HAP
		302	TPQ	RQ	311/312	313		
71-41-0	N-pentanol	N	NR	NR	NA	N	NR	N
67-64-1	Acétone	N	NR	NR	A,C,F	N	5 000	N

Légende:

EPCRA	Emergency Planning and Community Right-to-know Act (Loi sur les plans d'urgence et le droit à l'information du public) (règlement SARA, Titre III)
302	Matières extrêmement dangereuses
Catégories 311/312	I = Danger d'incendie A = Danger aigu R = Danger de réactivité C = Danger chronique P = Danger lié à la pression
313 renseignements	Renseignements, section 313: Avis au fournisseur - Les produits chimiques énumérés ci-dessus comportant un "Y" dans la colonne 313 doivent être déclarés conformément à la section 313 de l'EPCRA de 1986 et à la section 40 CFR 372.
CERCLA PAD	Comprehensive Emergency Response, Compensation and Liability Act of 1980. Inscrit comme polluant atmosphérique dangereux en vertu de la Loi sur la qualité de l'air.
QPS	Quantité de planification du seuil
QD	Quantité à déclarer
ND	non disponible
NR	non réglementé

16. Autres informations

Cote HMIS S: 2 I: 2 R: 1

Glossaire des termes:

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists (ACGIH).
CIRC	Centre international de Recherche sur le Cancer.
NTP	National Toxicology Program (NTP).

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

19191 v12.2

kn/CA



LEP	Les limites d'exposition professionnelle
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (OSHA).
STEL	limite d'exposition de courte durée
TWA	Moyenne pondérée dans le temps
PNOR	Particules non réglementées ailleurs
PNOC	Particules non classées ailleurs

REMARQUE : La liste des termes du glossaire (ci-dessus) peut être modifiée.

Avis de :

Le document tient compte des renseignements fournis à Standox par ses fournisseurs. Les renseignements sont, à notre connaissance, exacts et pourront changer à mesure que Standox recevra de nouvelles données.

Les renseignements de cette fiche de données de sécurité se rapportent uniquement à la matière particulière désignée aux présentes et ne concernent pas son utilisation combinée avec toute autre matière ni son utilisation dans un procédé quelconque.

FDS préparée par: Standox Coatings Regulatory Affairs

Version	Changements
---------	-------------

12.2	16
------	----

Date de révision: 2018-04-10

(800) 551-9296
standox.ca

axalta.ca